

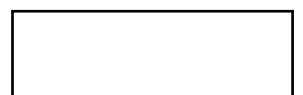
NOTICE DESCRIPTIVE

MAI 68



ID&AL
groupe
REVISITONS L'IMMOBILIER

MAÎTRE DE L'OUVRAGE	SCCV MIMIZAN ESCOURCE 7, rue Crozilhac 33000 BORDEAUX	
	Résidence LE CLOS DE LA MAYADE VILLAS <i>Construction de 59 logements</i> Route d'Escource 40 200 MIMIZAN	
ARCHITECTE		Atlantik Architectes 18, rue de Mérim - l'Atelier 64200 BIARRITZ
INDICE	2	INSERTION
DATE	21 Novembre 2022	
		



NOTICE DESCRIPTIVE

Prévue par l'article 18 du décret n° du 22 Décembre 1967 et publiée en annexe de l'arrêté du 10
Mai 1968
(J.O. du 29 Juin 1968)

Résidence LE CLOS DE LA MAYADE
VILLAS
Construction de 59 logements
Route d'Escource

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
3. ANNEXES PRIVATIVES
4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES
5. EQUIPEMENTS GENERAUX
6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

Caractéristiques du programme :

Cette construction consiste en la réalisation de 59 logements, pour le compte de :

MAÎTRE D'OUVRAGE :

IDEAL GROUPE

SCCV MIMIZAN ESCOURCE représentée par :

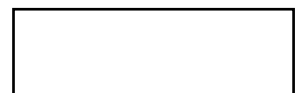
7, Rue Crozilhac
33 000 BORDEAUX

MAÎTRE D'OEUVRE :

IMHOTEP
3, avenue de l'Aquitaine
64100 BAYONNE

ID&AL
groupe
REVISITONS L'IMMOBILIER

M
H
O
T
E
P



Note préliminaire :

Les caractéristiques générales et techniques de l'immeuble sont définies par la présente notice. La construction de la résidence LE CLOS DE LA MAYADE se conformera :

- Aux lois et réglementations en vigueur
- Aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire, établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment
- Aux règles de la construction et de sécurité

La construction se conforme à la Nouvelle Réglementation Acoustique et répondra aux critères de la réglementation Thermique 2012, ainsi qu'à la Réglementation Handicapés.

La conformité de la construction sera tout au long de sa mise en œuvre vérifiée par un bureau de contrôle agréé.

Les notes de calcul de travaux structurels seront réalisées par des Bureaux d'Etudes Techniques agréés.

Enfin, la réalisation de l'ouvrage sera encadrée par un Maître d'œuvre d'Exécution agréé et le suivi du respect architectural du projet assuré par ATLANTIK ARCHITECTES, son concepteur.

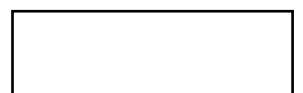
Le dimensionnement définitif des ouvrages ainsi que leurs modalités de réalisation restent susceptibles d'évolution selon les différentes études techniques à réaliser, avis du contrôleur technique ou prescriptions du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.) des Pyrénées Atlantiques (64).

Les références, marques et techniques citées dans le présent descriptif sont données à titre indicatif afin de fixer l'objectif de qualité à obtenir. Sauf mention particulière, il pourra leur être substitué toutes dispositions différentes au choix de l'Architecte ou du Maître d'Ouvrage, sous condition expresse que celles-ci respectent le niveau de qualité défini dans le présent document.

Seront notamment admises de plein droit, toutes modifications de l'agencement intérieur et extérieur des locaux (tels que déplacement de gaine technique, soffite ou faux plafonds...) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter ou de parfaire l'effet architectural.

Il est expressément prévu que, dans le cas où, pendant la phase de conception des marchés de travaux, de la négociation des appels d'offres auprès des entreprises et pendant la construction, la fourniture ou la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révéleraient impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres, et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, difficultés d'importation,...), le Maître d'Ouvrage, l'architecte ou le Maître d'œuvre d'exécution pourront remplacer ces matériaux, équipements ou appareils par d'autres de qualité au moins équivalente.

De même, l'implantation des équipements ou appareils peut être modifiée en raison d'impératifs techniques.



Le Maître d'Ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

Les marques, modèles et dimensions des appareils, matériaux et équipements sont donnés à titre indicatif ; le Maître d'Ouvrage se réserve à tout moment, sur demande du Maître d'œuvre, le droit de les remplacer par des équivalents, dans le cas de force majeure tels que défaillance des fournisseurs, cessation de fabrication, délais de fourniture incompatibles avec l'avancement du chantier. Elles seront réalisées dans l'intérêt des acquéreurs. Ces derniers s'engagent à les accepter sans réserve.

Les plans ont été élaborés et établis par rapport à la nouvelle réglementation pour les personnes à mobilité réduite, toute modification demandée par l'acquéreur sera sous sa seule responsabilité.

--

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fouilles

Décapage terre végétale
Terrassement en pleine masse en déblais pour réalisation des fondations
Evacuation des déblais excédentaires hors du site ou réutilisation sur site.

1.1.2 Fondations

Réalisation de fondations superficielles, suivant étude de sol et étude de structure.
Traitement antiparasitaire du sol.

1.1.3 Dallages

Dallage en béton armé.

1.2 MURS ET OSSATURES

1.2.1.1 Murs de refends

Murs en béton armé, épaisseur suivant étude de structure.

1.2.2 Murs de façades

Murs en blocs de béton ou briques, suivant prescription étude de structure et thermique.
Enduit gris à peindre ou enduit monocouche teinte dans la masse, suivant permis de construire.

1.2.3 Murs pignons

Murs en blocs de béton ou briques, suivant prescription étude structure et thermique.
Enduit gris à peindre ou enduit monocouche teinte dans la masse, suivant permis de construire.

1.2.4 Murs mitoyens

SO.

1.2.5 Murs extérieurs loggia

SO.

1.2.6 Murs ou cloisons séparatifs

1.2.6.1 Entre locaux privatifs contigus

Murs en béton armé ou SAD, selon études BET structures, épaisseur suivant étude thermique et nouvelle réglementation acoustique (NRA)

1.2.6.2 Entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, hall et locaux divers)

SO.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers

En RDC : Dalle en béton armé, finition surfacée avec interposition d'un isolant sous chape suivant étude thermique.

En étage courant : Dalle en prédalles précontraintes avec dalle de compression en béton suivant calculs de l'étude structure.

1.3.2 Planchers terrasses

1.3.2.1 Plancher des terrasses RDC

SO.

1.3.2.2 Plancher des terrasses à l'étage

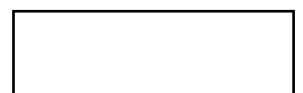
Terrasses en prédalles précontraintes avec dalle de compression en béton.

1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Plancher en prédalles précontraintes avec dalle de compression en béton, isolation selon étude thermique.

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Plancher en prédalles précontraintes avec dalle de compression en béton.



1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales

Cloisons 72/48 isolées type PLACOSTIL ou PLACOPAN 50mm, suivant plan architecte.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

Cloisons 72/48 isolées type PLACOSTIL ou PLACOPAN 50mm, suivant plan architecte.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 Escalier

S.O.

1.5.2 Escalier de secours

S.O.

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumée des locaux

Evacuation des poêles à bois des maisons par des conduits étanches

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux

Conduits gaine rigide de la ventilation mécanique contrôlée collective.

1.6.3 Conduits d'air frais

S.O.

1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie ou chaudière

Conduit d'évacuation des fumées en métal ou matériau polymère

1.6.5 Ventilation haute chaufferie

SO.

1.7 CHUTE ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales

Chute d'eau pluviale intérieure bâtiment en PVC ou extérieure sur façade en aluminium ou PVC ou Zinc.

1.7.2 Chute d'eaux usées

Chute d'eau usée en PVC dans gaine technique.

1.7.3 Canalisations en sol

Canalisation en PVC.

1.7.4 Branchements aux égouts

Branchement des EU/EP raccordé sur égout public.

1.8 TOITURES

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires

1.8.1.1 Charpente

Les charpentes de toiture seront constituées de fermes ou fermettes, abouts de panne, abouts de chevrons...suivant étude de structure et plans.

1.8.1.2 Couverture

Couverture en tuile de type romane canal.

1.8.1.3 Accessoires

S.O.

1.8.2 Etanchéité et accessoires

1.8.2.1 Toitures-terrasses accessibles

Sans objet

1.8.2.2 Toitures terrasses inaccessibles

Etanchéité bicouche autoprotégées.



1.8.1 Souches de ventilation et conduits divers

Pour évènements sanitaires des gaines techniques, habillage des sorties en toitures EU/EV/VMC, etc...

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces

Carrelage U4P4 format 45x45cm de chez PAVIGRES gamme Portoceram ou équivalent, plinthes assorties, pour les cuisines, séjours, salon, salles de bain, salles d'eau, celliers, dégagement du rez-de-chaussée et WC.

2.1.2 Sols et plinthes des chambres

Parquet stratifié de chez BERRY ALLOC collection Trendline Groovy Pro ou équivalent, en pose flottante avec plinthes sapin d'épaisseur 70mm et barre de seuil, pour les dégagements de l'étage et chambres.

2.1.3 Sols et plinthes des entrées et dégagements

Idem 2.1.1 et 2.1.2

2.1.4 Sols des terrasses

Terrasses bois en rez-de-chaussée

Les relevés béton ne seront pas peints.

2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et teintures)

2.2.1 Revêtements muraux des salles de bains / salles d'eau

Faïence format 25 x 50 cm de chez APE ou équivalent en grès émaillé, pose collée, en habillage vertical en périphérie des receveurs de douche ou baignoires, dans les salles de bains et salles d'eau, sur une hauteur de 2.00m.

2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces

SO.

2.3 PLAFONDS

2.3.1 Plafond des pièces intérieures

Peinture lisse blanche mat ou satiné (dito 2.8.2.3).

2.3.2 Plafond des séchoirs à l'air libre

SO.

2.3.3 Plafond des loggias

SO.

2.3.4 Sous-face des balcons

Peinture lisse blanche.

2.4 MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Fenêtres ou porte-fenêtre des logements PVC au RAL, suivant choix de l'architecte, permis de construire et étude thermique. Double vitrage sur toutes les baies suivant étude thermique.

Baie coulissante aluminium au RAL, suivant plan architecte et permis de construire.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de service

Idem 2.4.1

2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS

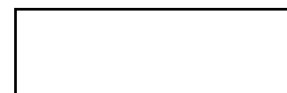
2.5.1 Pièces principales

Volet roulant en aluminium ou pvc selon dimensions des fermetures, avec coffre PVC blanc en applique intérieure ou volet bois battant extérieur.

Volet roulant motorisé sur la baie coulissantes du salon/séjour, suivant plans

Volet roulant manuel ou volet bois, sur les fenêtres et porte-fenêtre, suivant localisation plans architecte.

La répartition des volets (roulant ou battant) respectera les plans de l'architecte. Les salles de bains et les salles d'eau n'auront pas de volet.



2.5.2 Pièces de service

Idem 2.5.1

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries métalliques.

2.6.2 Portes intérieures

Porte de distribution intérieure, battante, en applique ou coulissante à applique, isoplane alvéolaire, pré-peinte ou équivalent, suivant plans architecte.

2.6.3 Imposte en menuiserie

S.O.

2.6.4 Portes d'entrées

Villas : Porte palière A2P*, type Logibлинд BP1 A3R de chez DEYA ou équivalent avec microviseur. Béquillage sur plaque Bricard ou équivalent.

2.6.5 Portes de placard

S.O.

2.6.6 Portes de locaux de rangement

S.O.

2.6.6.1 Cellier

Idem 2.6.2

2.6.7 Moulures et habillage

S.O.

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui

2.7.1.1 Garde-corps extérieurs

S.O.

2.7.1 Grilles de ventilation des baies

Entrées d'air en menuiseries ou sur coffre de volets roulants en matière plastique

2.7.2 Ouvrages divers

S.O.

2.8 PEINTURES - PAPIERS - TENTURES

2.8.1 Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1 Sur menuiseries

Sur éléments de charpentes apparents, bandeaux, avants toits, et poteaux, lasure ou 2 couches de peinture microporeuse satinée ou saturateur suivant choix architecte

2.8.1.2 Sur fermetures et protections

S.O.

2.8.1.3 Sur serrurerie

S.O.

2.8.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds, sous-face et rives des balcons

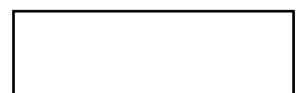
Peinture lisse blanche en sous-face des balcons

Habillage bois restant brut, localisation suivant plans architecte

2.8.2 Peintures intérieures

2.8.2.1 Sur menuiseries

2 couches de peinture après préparation sur élément bois



2.8.2.2 Sur murs

Pièces sèches : peinture blanche lisse velouté.

Pièces humides : peinture blanche lisse satiné.

2.8.2.3 Sur plafonds

Pièces sèches : peinture blanche lisse mat.

Pièces humides : peinture blanche lisse satiné.

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Peinture de propreté lisse blanche

2.8.3 Papiers peints

2.8.3.1 Sur murs

SO.

2.8.3.2 Sur plafonds

SO.

2.8.4 Tentures (tissus, toiles plastifiées)

2.8.4.1 Sur murs

SO.

2.8.4.2 Sur plafonds

SO.

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 Equipements ménagers

2.9.1.1 Bloc évier – robinetterie

SO

2.9.1.2 Appareils et mobilier

SO.

2.9.1.3 Evacuation des déchets

SO.

2.9.1.4 Armoire sèche-linge

SO.

2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

Canalisations en polyéthylène ou multicouche. Pose encastrée suivant distribution.

Pose d'un robinet de puisage sur chaque terrasse extérieure en rez-de-chaussée, avec dispositif de coupure intérieure. Positions suivant plans architecte.

2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage

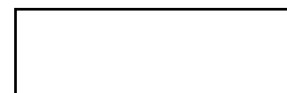
SO.

2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle

Production d'eau chaude de type thermodynamique dans les maisons par ballon thermodynamique sur air extérieur

2.9.2.4 Evacuations

Canalisation PVC.



2.9.2.5 Distribution du gaz

SO.

2.9.2.6 Branchements en attente

Pour un lave-vaisselle : 1 arrivée d'eau froide et 1 évacuation sous évier

Pour un lave-linge : 1 arrivée d'eau froide et 1 évacuation, positionnement selon plans.

2.9.2.7 Appareils sanitaires

Appareils sanitaires blancs :

- WC au sol avec réservoir économiseur d'eau de marque Vitra type Eazy ou équivalent. Abattant double et chasse d'eau double

3litres/6litres

- Meuble vasque sur pied de marque GB type Eazy ou équivalent avec placard à portes en partie basse, rehaussé d'un miroir et d'une applique lumineuse pour les salles de bains. Ensemble livré avec plan vasque en céramique ou matériaux de synthèse et robinetterie mitigeur. Longueur approximative simple vasque 80 cm ou double vasque 120 cm, l'ensemble suivant plans de l'Architecte

- Receveur de douche à encastrer en céramique ou matériaux de synthèse de marque ALLIA série PRIMA ou équivalent, dimensions 90x120cm selon plan.

- Baignoire 70*170 en acier

2.9.2.8 Robinetterie

Robinetterie mitigeur Thermostatique avec douchette sur flexible pour douche de chez IDEAL STANDARD TYPE ULYSSE ou équivalent.

Barre de douche de 60cm de hauteur minimum.

Robinetterie mitigeur pour lavabo et évier de chez IDEAL STANDARD TYPE ULYSSE ou équivalent.

2.9.2.9 Accessoires divers

S.O.

2.9.3 Equipements électriques

2.9.3.1 Type d'installation

Conforme à la réglementation, encastrée.

Volets roulants dito 2.5.1

2.9.3.2 Puissance à desservir

Selon type d'appartement et normes en vigueur, courant monophasé. 3 à 12kw.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

L'équipement électrique de chaque pièce est celui correspondant à la norme NF C 15-100

Tous les points lumineux sont équipés de connecteurs DCL

L'appareillage électrique sera de marque LEGRAND gamme DOOXIE blanc ou équivalent.

ENTRÉE :

Un point lumineux commandé en simple allumage ou en va et vient

Une PC 2P+T 16A

Un tableau électrique dans une gaine technique logement

SÉJOUR :

Un ou des points lumineux commandés en simple allumage ou en va et vient

Une PC 2P+T 16A par tranche de 4 m² de surface répartis en périphérie avec un minimum de 5 socles dont 1

située à l'entrée à une hauteur 0,90m (PMR) + 2 prises supplémentaires à usage multimédia

2 prises de télécommunication type RJ45 à proximité d'une PC 2P+T 16A

CHAMBRE PRINCIPALE :

Un point lumineux commandé en va et vient ou simple allumage selon les plans

Une PC 2P+T 16A à l'entrée de la pièce, hauteur 0,90m (PMR)

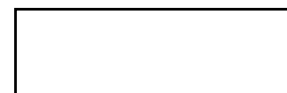
Trois PC 2P+T 16A

Une prise de télécommunication type RJ45

CHAMBRES SECONDAIRES :

Un point lumineux commandé en va et vient ou simple allumage selon les plans

Trois PC 2P+T 16A



CUISINE :

Un simple allumage pour une applique au-dessus de l'évier
Un point lumineux commandé en va et vient ou simple allumage selon les plans
Quatre PC 2P+T 16A (HT : 1,10 mètres du sol fini) en crédence
Une PC 2P+T 16A
Une PC 2P+T 32A dédiée plaque
Une PC 2P+T 20A dédiée four
Une PC 2P+T 16A réfrigérateur
Une PC 2P+T 20A dédiée lave-vaisselle
Une PC 2P+T 16A dédiée lave-linge selon les cas

SALLE DE BAIN / SDE :

Un point lumineux commandé simple allumage à l'entrée ou simple allumage à voyant installé à l'extérieur pour le respect des volumes
Un simple allumage pour commande du bandeau d'éclairage du meuble vasque
Une PC 2P+T 16A à l'entrée de la pièce et/ou dans le volume adapté
Une PC 2P+T 16A au lavabo,
Une PC 2P+T 20A lave-linge selon les plans

WC

Un point lumineux commandé simple allumage depuis l'entrée
Une PC 2P+T 16A à l'entrée de la pièce

DEGAGEMENT :

Un point lumineux commandé en simple allumage ou en va et vient ou télérupteur
Une PC 2P+T 16A Ballon thermodynamique
Attentes électriques liées au tableau d'appartement pour raccordement et protection des chaudières suivant indication du lot CVC PB

TERRASSE / LOGGIA/BALCON

Un point lumineux fixe, commandé par simple allumage avec voyant lumineux
Une prise de courant étanche

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

Bouton poussoir pour carillon modulaire installé dans le tableau électrique

2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations

Chauffage par poêle à bois étanche fonctionnant aux granulés positionnés dans les séjours des maisons

2.9.4.1 Type d'installation

Sèche serviette électrique dans les salles de bains
Une attente par chambre sera prévue pour permettre à l'acquéreur un éventuel rajout de panneau rayonnant.
Thermostat électronique piloté par programmeur.

2.9.4.2 Températures

Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de -5°C : 19°C dans les locaux.

2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur

Sèche serviette électrique de marque ATLANTIC type 2012 ou équivalent dans les salles d'eau et salles de bain.

2.9.4.4 Conduits de fumée

Dito 1.6.4

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

Ventilation mécanique contrôlée simple flux, hygro B, suivant étude thermique, gaines et bouches d'aspiration dans les pièces humides.



2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Grilles d'entrée d'air frais dans les menuiseries extérieures ou dans maçonnerie des pièces sèches, suivant étude thermique et étude acoustique.

2.9.5 Équipement intérieur des placards et pièces de rangement

2.9.5.1 Placards

SO.

2.9.5.2 Pièces de rangements

SO.

2.9.6 Équipements de télécommunication

2.9.6.1 Radio / TV

2 prises de télécommunication RJ45 dans le séjour et 1 dans l'une des chambres.

2.9.6.2 Téléphone

Installation (colonnes et câblages) en attente de raccordement par ORANGE,

2.9.6.3 Porte d'accès et système de fermeture

SO.

2.9.7 Autres équipements

SO.

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1 CAVES - CELLIERS - GRENIERS

SO

3.2 PARKINGS COUVERTS - GARAGE

3.2.1 Murs ou cloisons

Murs en maçonnerie ou béton et cloison type SAD ou placostil ou ppan.

L'ensemble suivant plans de l'Architecte

La finition sera brute.

3.2.2 Plafonds

Plafonds en plaque de plâtre ou béton, de finition brute, l'ensemble suivant plans de l'Architecte.

3.2.3 Sol

Béton brut

3.2.4 Porte d'accès

Porte de garage basculante métallique à commande manuelle, dimension suivant plans de l'Architecte

3.2.5 Ventilation naturelle

S.O

3.2.6 Équipement électrique

S.O

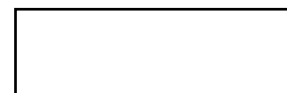
3.3 PARKINGS EXTERIEURS

3.3.1 Sol

Sol en enrobé, perméable remplissage sable et résine de sol, suivant plans de l'architecte et bureau d'étude vrd.

3.3.2 Délimitation au sol

Délimitation par différenciation visuelle (marquage au sol ou changement de matériau)



3.3.3 Systeme de repérage

Par numérotation.

3.3.4 Systeme condamnant l'accès

SO

4. PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES

4.1 HALL D'ENTRÉE

SO

4.2 CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE, COULOIRS ET ETAGES

SO

4.3 CAGES D'ESCALIERS

SO

4.4 LOCAUX COMMUNS

SO

4.5 LOCAUX TECHNIQUES

SO.

4.6 CONCIERGERIE

SO.

5. ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX

5.1 ASCENSEURS ET MONTE-CHARGES

Sans objet

5.2 CHAUFFAGE - EAU FROIDE

Se reporter aux chapitres des locaux concernés

5.3 TELECOMMUNICATIONS

5.3.1 Téléphone - Internet

L'ensemble immobilier sera raccordé au réseau Orange (fibre ou cuivre, selon disponibilité).

5.3.2 Antennes TV et radio

Chaque villa sera équipée d'une installation permettant de recevoir les chaînes TNT (dont Canal + non décodé).

5.4 RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères seront stockées dans des containers semi enterrés à l'entrée de l'ensemble immobilier. Le cycle d'enlèvement et le volume de stockage seront déterminés par le SIVOM du Born

5.5 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

Se reporter aux chapitres des locaux concernés.

5.6 ALIMENTATION EN EAU

5.6.1 Comptages généraux

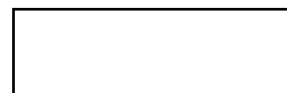
Le compteur général sera situé dans le citerneau extérieur avec vanne d'arrêt général. Distribution horizontale en PVC pression jusqu'en pied de gaine. Les tuyauteries passant dans les parties non chauffées seront calorifugées.

5.6.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau

L'installation d'alimentation en eau sera réalisée conformément aux exigences techniques et réglementaires. Surpresseurs ou détendeurs si nécessaires.

5.6.3 Colonnes montantes

S.O.



5.6.4 Branchements particuliers

Il sera prévu un robinet de coupure générale par logement, ainsi qu'un manchon by-pass permettant la pose de compteurs individuels et dérivation encastrees.

5.7 ALIMENTATION EN GAZ

5.7.1 Colonnes montantes

SO

5.7.2 Branchement et comptages particuliers

SO

5.7.3 Comptages des services généraux

SO

5.8 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.8.1 Comptage des services généraux

S.O.

5.8.2 Colonnes montantes

S.O.

5.8.3 Branchement et comptages particuliers

Les tableaux disjoncteurs et compteurs seront installés dans les entrées des maisons selon demandes d'ENEDIS. Les lignes de téléreport seront ramenées au coffret pour permettre le relevé à distance des compteurs.

5.9 DIVERS

5.9.1 Boîtes aux lettres

Modèle COURRIEL intérieur de chez RENZ ou équivalent.

6. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES ET LEURS ÉQUIPEMENTS

Les parties communes extérieures et les espaces verts en particulier seront réalisés selon l'étude de l'architecte. Elles feront partie d'un ensemble commun à l'ensemble immobilier.

6.1 VOIRIE ET PARKING

6.1.1 Voirie d'accès

L'accès principal à l'ensemble immobilier se fera à partir des voies publiques existantes.

Les voiries principales seront réalisées en enrobé. Certaines parties pourront être ponctuellement recouverte de résine ou équivalent.

6.1.2 Trottoirs

S.O

6.1.3 Parkings visiteurs

S.O.

6.1.4 Moyen d'accès

S.O.

6.2 CIRCULATION DES PIETONS

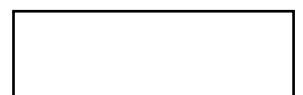
6.2.1 Chemin d'accès aux entrées – emmarchements – rampes – cours

Un cheminement d'accès aux villas sera réalisé en béton balayé

6.3 ESPACES VERTS

6.3.1 Aires de repos

SO.



6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs

Les espaces verts seront réalisés conformément au permis de construire. Des espaces éventuels seront plantés d'arbres et d'arbustes spécifiés au permis de construire.

6.3.3 Engazonnement

Profilage des terrains avec noues et pentes d'écoulement des eaux de pluie. L'attention des acquéreurs est attirée sur le fait que l'écoulement naturel des eaux de ruissellement sur les terrains peut être perturbé du fait des travaux et des tassements qui en résultent. En conséquence, l'infiltration normale des eaux de pluies ne pourra se faire qu'après réalisation des jardins. Il est de ce fait normal de constater en période de fortes précipitations, la présence d'un excès d'eau en surface.

6.3.4 Arrosage

SO.

6.3.5 Bassins décoratifs

SO.

6.3.6 Chemins de promenade

SO.

6.4 AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

6.4.1 Sol

SO.

6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

6.5.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble

SO.

6.5.2 Eclairage des voiries, espaces verts et autres

L'éclairage des espaces extérieurs sera réalisé par candélabres ou luminaires sur façade ou par des bornes lumineuses suivant plan d'architecte, commandés par interrupteur crépusculaire relié à une horloge.

6.6 CLÔTURES

6.6.1 Sur rue

Clôture par ganivelles ou grillage simple torsion plastifié vert, hauteur 1.20 m, doublé suivant le cas d'une haie naturelle, l'ensemble suivant plans

6.6.2 Avec les propriétés voisines

Les clôtures existantes en limite des propriétés voisines seront conservées en l'état, ou remplacées partiellement si nécessaire par un grillage simple torsion plastifié vert, hauteur 1.20, doublé suivant le cas d'une haie naturelle ou suivant protocole signé avec les voisins, l'ensemble suivant plans

6.7 RESEAUX DIVERS

6.7.1 Eau

L'alimentation en eau se fera par un branchement sur le réseau de la compagnie concessionnaire jusqu'au compteur général situé dans un regard en sol.

6.7.2 Gaz

S.O.

6.7.3 Electricité

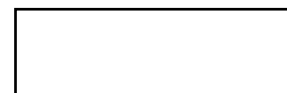
L'alimentation générale en électricité se fera depuis le réseau basse tension d'EDF jusqu'au local basse tension, ou au coffret de façade.

6.7.4 Postes d'incendie, extincteurs

SO.

6.7.5 Egouts

Les évacuations d'égouts seront raccordées sur les réseaux d'assainissement en voirie public.



6.7.6 Epuration des eaux

SO.

6.7.7 Télécommunications

Le raccordement des lignes téléphoniques se fera depuis le réseau ORANGE jusqu'aux coffrets de façade à l'entrée de chaque logement.

6.7.8 Drainage du terrain

SO.

6.7.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux.

Il est prévu des tranchées drainantes d'infiltration.

Fait à Anglet

Le

Le Réservant

« Lu et approuvé, bon pour engagement »

Le Réservataire

« Lu et approuvé, bon pour réservation »